

FICHE PROJET

RESTAURATION D'UNE PRAIRIE HUMIDE BOCAGÈRE À MANTENAY-MONTLIN



1945 - Prairies humides bocagères



2010 - Peupleraie et prairie



2022 - Prairie avant travaux de restauration

Présentation du projet

Commune concernée : Mantenay-Montlin

Type de milieu : Zones humides

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre :
SBVR

15, Place de la Résistance
01340 Montrevel-en-Bresse
04 74 25 66 65

Cheffe de projet :

Romane OUDIN
Chargée de mission «milieux aquatiques et territoire»

Contexte et historique

Jusque dans les années 1970, ces parcelles situées en bord de Reyssouze aux abords du moulin de Mantenay étaient des prairies humides pâturées ou fauchées.

Puis au début des années 1980, une peupleraie a été installée sur une des prairies. Ces parcelles se sont ensuite embroussaillées faute d'entretien.

Dans le cadre de mesures compensatoires, le SBVR a pu rouvrir la prairie humide suite à la coupe des peupliers et grâce à un broyage annuel. L'objectif étant la restauration d'une prairie humide bocagère bien plus fonctionnelle qu'une peupleraie très gourmande en eau et assez pauvre en biodiversité. Aujourd'hui ces parcelles peuvent être entretenues par un pâturage extensif encadré par un cahier des charges. 1

Enjeux

Les bocages sont des réservoirs de biodiversité constitués en mosaïque comprenant à la fois des milieux fermés boisés (bosquets, haies larges anciennes...), des milieux ouverts (champs cultivés, prairies), des milieux intermédiaires (haies arbustives, bosquets en régénération) et des milieux aquatiques (réseaux de mares, rivières sinueuses, zones humides). Le maillage bocager joue un rôle important pour l'écologie et rend de nombreux services : conservation de la biodiversité, stockage du carbone et production de bois, stabilisation et enrichissement des sols, régulation des inondations et épuration des eaux. Il est également fondamental dans le paysage en lui apportant toute sa splendeur et en contribuant de manière déterminante à l'identification territoriale de la Bresse. Sa disparition ces dernières décennies est dommageable et les enjeux de ce projet sont de restaurer ce maillage et de sensibiliser à sa préservation.

Objectifs

- Restaurer une prairie humide bocagère et ses fonctions
- Mettre en place un site support pédagogique pour sensibiliser à la préservation de ces milieux
- Valoriser les pratiques agricoles liées à la polyculture-élevage

Description générale du projet



Dans le but de maximiser les fonctions écologiques et hydrologiques de la zone humide un réseau de haies et un chapelet de mares ont été implantés. Le site a été aménagé de manière à permettre le pâturage par les bovins tout en préservant le milieu. Le SBVR a engagé le projet de mise en pastoralisme sur la base de diagnostics agronomique et écologique :

- Diagnostic d'un conseiller en agro-fourrage avec préconisations sur la gestion du site, la stratégie d'utilisation des parcelles et l'adaptation des pratiques aux conditions du milieu et au regard des objectifs environnementaux.
- Diagnostic écologique avec suivi de la faune et de la flore et préconisations de gestion dès 2018 et l'engagement des mesures compensatoires.

Coût du projet et plan de financement

Coût total du projet : 81 667 € TTC

CEMEX : 72 485 € soit 89 %

Conseil Départemental de l'Ain : 9 182 € soit 11 %

Calendrier du projet



Détail des opérations

Diagnostics et plan de gestion

Le SBVR a souhaité remettre en pâture la parcelle afin de limiter l'entretien mécanisé. Suite aux diagnostics, la surface totale de 8.45 hectares est divisée en 7 sous-parcelles délimitées par les haies. Le cahier des charges prévoit de laisser un temps suffisant (24 jours) entre chaque action de pâture par sous-parcelles pour que les plantes aient le temps de reconstituer leurs réserves. Les animaux ne restent donc pas plus de 4 jours dans chaque sous-parcelle. Toutes ces pratiques favorisent le développement des plantes donc le rendement sur l'année. Les animaux ont de l'herbe de qualité et en quantité.



Création de mares



Création de 4 mares de 70 m² et de descentes aux mares.

Création des puits et installation des pompes à nez



Création de 2 puits et installation de 5 pompes à nez

Plantations de haies et d'arbres isolés



Plantation de 825 m linéaires de haies et d'arbres isolés

Installations des clôtures



Installation de 3 200 m linéaires de clôtures, de barrières et de passages de clôture pour piétons

Bouchage des drains



Utilisation du déblai issu de la création des mares pour boucher les drains de l'ancienne peupleraie

Gains attendus

La zone humide bocagère ainsi restaurée et exploitée de manière extensive conserve ses fonctionnalités de support de biodiversité pour la faune et la flore et jouit d'une hydromorphie de son sol plus efficace.

Perspectives

Le SBVR souhaite répliquer ce projet sur des sites similaires identifiés au sein de son territoire.

Partenaires techniques et financiers du projet



Commune de
Mantenay-Montlin

GAEC du
Luminaire